

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES
ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

Communique N° 12/35 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 12/08/2024
Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°039/D13-235/AONO/
MINSANTE/CIPM/2024 du 05 août 2024, pour la mise en place, l'entretien et l'approvisionnement en crédit
de communication d'une flotte téléphonique pour certains personnels (infirmiers, laborantins et Fields
coordinators) au Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT).

Financement : Budget de Fonctionnement du MINSANTE/ABS, Exercice 2024

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage Communique :

L'Entreprise ci-dessous désignée est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres, suivant les
conditions après :

| Soumissionnaire | Conformité de l'Offre | | Livraison | | Enveloppe prévisionnelle (en FCFA) | Montant TTC proposé (en FCFA) | Rang | Observations |
|---|-----------------------|-----|-----------|------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------|----------------------|
| | OUI | NON | Délai | Lieu | | | | |
| MOBILE TELEPHONE NETWORK (MTN-CAMEROON) | OUI | - | 36 Mois | PNLT | 200 053 000 | 200 000 923 | 1 ^{er} | Proposé attributaire |

Le mandataire de l'Entreprise ci-dessus désignée attributaire est invité à se présenter au Service des Marchés Publics (Bureau du Suivi et du Contrôle de l'Exécution des Marchés) pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- CIPM/MINSANTE
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES.